



Parallèles

Déclaration visant à établir le statut du manuscrit soumis à la revue *Parallèles* pour évaluation en vue de sa publication

La présente déclaration vise à établir le statut du manuscrit soumis à la revue *Parallèles* pour évaluation en vue de sa publication. L'évaluation ne démarrera qu'après réception par *Parallèles* de la présente déclaration dûment remplie et signée, laquelle doit être retournée par courriel à paralleles@unige.ch.

Le processus de soumission, d'évaluation et de publication des manuscrits est décrit et expliqué dans la documentation disponible en ligne à ce sujet.¹

Le manuscrit ne sera publié qu'en cas d'évaluation positive par le comité de lecture.

Le manuscrit soumis en vue de son évaluation et de son éventuelle publication par la revue *Parallèles* est intitulé :

L'auteur, et signataire du présent formulaire, déclare :

- être effectivement l'auteur de l'article et ne pas avoir cédé les droits afférents à des tiers ;
- avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires des titulaires des droits sur les œuvres reproduites, partiellement ou globalement, dans son article (illustrations, graphiques, tableaux ou tout autre élément soumis au droit d'auteur) ;

¹ http://www.paralleles.unige.ch/consignes_fr.html
www.paralleles.unige.ch/soumissions/workflow_paralleles_2014_fr.pdf

s'engager à accorder à la revue *Parallèles* le droit de première publication de son article tout en conservant le droit de le publier ultérieurement ailleurs, également dans une autre langue ou sur un autre support (p. ex. au format papier) ;

s'engager à n'accorder à des tiers aucun droit qui viendrait d'une manière quelconque interférer avec le présent accord.

L'auteur déclare également que le manuscrit soumis :

n'est pas en cours d'évaluation, ni en tout ni en partie, pour publication ailleurs que dans la revue *Parallèles*, et ne le sera pas tant que le processus d'évaluation de *Parallèles* n'est pas achevé ;

n'est pas en cours de publication ailleurs ;

n'a pas déjà été publié ailleurs, ni en tout ni en partie ;

n'est pas une traduction ni une adaptation d'un article publié ailleurs, ni en tout ni en partie.

Clause de responsabilité :

L'auteur répond envers la revue *Parallèles* de tout dommage que celle-ci pourrait subir résultant du dépôt et/ou de la diffusion de l'article qui fait l'objet du présent accord, et plus généralement de toute violation de ses obligations selon le présent accord.

Nom, prénom :

Adresse :

Courriel :

Lieu et date

Signature

En cas de co-autorat, le présent formulaire doit être signé par chacun des auteurs.